



COTE D'IVOIRE

RAPPORT MENSUEL DE LA COLLECTE D'INFORMATIONS RELATIVES A LA SECURITE HUMAINE. MOIS DE JUIN 2012

I- HISTORIQUE

Dans le cadre de sa vision d'une Afrique de l'Ouest pacifique, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP) œuvre, en collaboration, avec la CEDEAO pour la prévention des conflits. Pour cela, il participe à la mise en œuvre du système d'Alerte Précoce de la CEDEAO (ECOWARN). Aussi au niveau national, le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN) de WANEP-Côte d'Ivoire s'est-il donné pour mission d'accompagner le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. Pour cela, il a décidé de produire et diffuser des rapports mensuels sur la situation sécuritaire et socio-politique du pays. Ces rapports ont pour objectifs d'informer et de faire des recommandations aux différents décideurs afin de leur permettre de prendre des décisions idoines aux moments opportuns. Ce rapport mensuel est le résultat des activités de monitoring et des rapports de situation des points focaux de WANEP-CI dans différentes localités du pays. Il représente les faits saillants liés aux situations sécuritaire, économique, sociale et politique du mois de Juin 2012.

I- FAITS SAILLANTS

1- La situation sécuritaire

a- Attaques à mains armées

Plusieurs cas d'agression à mains armées ont été signalés. Ces incidents sont pour la plupart des cambriolages de domiciles ou de lieux de travail) et des braquages de véhicules. Les forces de l'ordre en service ont été aussi la cible de ces agressions.

Les cas suivants peuvent être cités :

- Le lundi 04 juin, sur l'axe Bocanda-Dimbokro, dans les environs du village Tanou-Akakro dans le département de Bocanda (Région du N'Zi), plusieurs véhicules ont été attaqués par des individus armés. Bilan : deux blessés, la somme de deux millions de F.CFA et plusieurs objets de valeur emportés.
- Le jeudi 07 juin, dans la sous-préfecture de Duékoué, sur l'axe Guitrozon-Bohoussoukro (Région du Cavally) deux paysans à moto ont été tués par des individus armés. Les bandits ont emporté leurs téléphones portables et leur argent.
- Dans la nuit du 7 au 8 juin, le village de Sao, situé entre Para et Nigré (40 km de Taï, près de la frontière avec le Liberia) a été attaqué par des hommes armés. Bilan : trois (03) morts. Des soldats onusiens en patrouille dans la zone ont été pris en embuscade par des individus armés, causant la mort de sept (07) casques bleus, un (01) soldat des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et dix (10) civils.
- Le dimanche 10 juin, aux environs de 19h30, un dépôt de produits phytosanitaires et alimentaires, situé au centre de la ville de Divo (Région du Loh-Djiboua), a été attaqué par des bandits armés de kalachnikov. Bilan : un blessé (le gérant) et plus de 22 millions F.CFA emportée.

- Dans la nuit du 11 juin, la pharmacie de l'hôpital général d'Alépé (Région du Mé) a été cambriolée. Une importante quantité de médicaments a été emportée.
- Dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 juin, un cabinet juridique situé près du groupe scolaire « Jules Ferry », à Attoban, dans la commune de Cocody, a été cambriolé par des individus non identifiés. Bilan : plusieurs matériels de bureau, la somme de 5 millions de F.CFA et la caméra de surveillance emportés.
- Le vendredi 8 juin aux environs de 11heures, à l'avenue 17, Rue 29 dans la commune de Treichville (Abidjan-sud), un commerçant nigérien de 55 ans a été mortellement agressé par un individu muni de gourdin et d'une arme à feu.
- Le samedi 16 juin, sur l'axe Tiémé-Odienné (région du Kabadougou), un camion de transport de noix de cajou a été braqué par deux individus armés habillés en tenues militaires. Bilan : plus de 900.000 F.CFA et des téléphones portables emportés.
- Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 juin, le village de Diéba, situé dans la sous-préfecture de Guéhiébli (région du Guemon), a été attaqué par des individus armés. Bilan : 2 morts et 4 blessés graves, dont une femme qui a eu la jambe amputée à l'hôpital général de Duékoué.
- Le mercredi 20 juin aux environs 08 heures, sur l'axe Bangolo-Dah, au niveau du village de Guinglo dans le département de Bangolo (région du Guemon), deux planteurs de Petit Kounahiri ont été assassinés par des bandits armés.
- Dans la nuit du 20 au 21 juin, des bandits ont fracturé la porte du bureau du responsable de l'antenne de transfusion sanguine d'Agboville (région de l'Agneby-Tiassa). Bilan : 2 ordinateurs et une somme d'environ 1 million de F.CFA ont été emportés.
- Dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 juin, à Bongouanou (centre-est, région du N'Zi), une station d'essence a été attaquée par des individus armés. Bilan : environ trois millions de F.CFA ont été emportés.
- Le samedi 16 juin, sur l'axe Tiébissou-Sakassou, un mini bus de 18 places a été attaqué par des hommes armés de Kalachnikovs. Bilan : un mort et plusieurs blessés.
- Le dimanche 24 juin aux environs de 17 heures, à la Riviera-Palmeraie, dans la commune de Cocody (Abidjan-est), une assistante de direction a été agressée par des individus armés. Bilan : la somme de 100 000 F CFA, ses cartes nationale d'identité et bancaire ; son téléphone-portable et son véhicule emportés.
- Le jeudi 28 juin, à la prison civile de Bouna (région du Boukani), évasion de cinq (5) détenus. Seul un prisonnier avait pu être rattrapé jusqu'à la date du vendredi 29 juin

b- Violence à l'égard des femmes

- Le samedi 03 juin, à Sikensi (région de l'Agnéby-Tiassa), une fillette de quatre ans a été violée par un adulte de la quarantaine. Il a été déféré le mardi 19 juin à la prison civile de Tiassalé.
- Le lundi 4 juin, aux environs de 13heures, sur l'axe Pass-Dabou (région des Grands Ponts), deux (02) dames ont été violées par des bandits armés.
- Dans la nuit du lundi 11 juin, des individus armés ont attaqué un domicile sis au quartier 13 dans la commune de Man (Région des 18 Montagnes). Après leur forfait, les bandits ont violé les quatre (4) filles du propriétaire, âgées de 14 à 17 ans.
- Le mercredi 13 juin, à Guiglo (région du Cavally), le corps sans vie d'une dame, âgée de 80 ans, a été retrouvé flottant sur la rivière N'Zo. La victime a été violée avant d'être assommée et jetée à l'eau.
- Le dimanche 17 juin, dans les environs du village de Zibablo-Yéblo sur l'axe Bangolo-Duékoué (région du Guemon), quatre (04) femmes ont été violées de façon collectives lors d'un braquage de véhicule.

c- Conflits intercommunautaires et fonciers

Des cas de conflits intercommunautaires ont été rapportés. Ce sont :

- A Yapleu dans la Sous-préfecture de Logoualé (région du Tonkpi), un planteur Malien a été assassiné par des Burkinabés, dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juin. Les parties se sont associées pour acheter des parcelles de terre. Après le partage, les paysans Burkinabés ont reproché au Malien d'avoir dépassé ses limites. L'affaire fut portée devant les autorités coutumières qui donnèrent raison au Malien. Pour se venger, les Burkinabés sont allés nuitamment au campement de ce dernier où ils ont ligoté sa fille et sa femme avant de l'assassiner. Après leur forfait, les criminels ont pris la fuite.

d- Incendies, accidents de la circulation et autres

- Au quartier résidentiel Tiogona dans la commune de Boundiali (région du Bagoué), les pluies du mardi 05 juin ont causé d'importants dégâts, la foudre a provoqué l'incendie d'une résidence.
- Au quartier « Petit-Bassam, à Vridi, dans la commune de Port-Bouët (Abidjan, sud-est), le vendredi 8 juin, une centaine d'habitations est partie en fumée.
- Un couple a été retrouvé entièrement calciné dans leur chambre, au quartier Gbeuliville dans la commune de Daloa (région Haut-Sassandra), dans la nuit du Mardi 12 au Mercredi 13 Juin.
- Dans la nuit du lundi 11 juin, un accident de la route impliquant un mini car de transport a fait 12 morts et 14 blessés au niveau du village de Blapleu dans la sous-préfecture de Biankouma (région du Tonkpi).
- Le jeudi 21 juin, collision entre un véhicule particulier et un camion de la société COLAS sur l'axe Bonoua-Samo (région du Sud-Comoé). Bilan : un mort et deux blessés graves.
- Le jeudi 28 juin, accident de la circulation sur l'axe Bonoua-Samo (région du Sud-Comoé). Bilan : un mort et dix (10) blessés graves
- Le dimanche 03 juin, à Hiré, sous-préfecture du département de Divo (région du Lôh-Djiboua), mort de trois élèves suite à un éboulement de terrain sur le site d'un orpaillage artisanal à proximité de la ville.
- Le mercredi 20 juin, aux larges du village de Petit Bassam, à Vridi, dans la commune de Port-Bouët (Abidjan-sud est), un bateau a fait chavirer une pirogue. Bilan : deux morts, tous deux pêcheurs de nationalité ghanéenne.

2- Situation sociale

- Le lundi 04 juin, boycott des épreuves orales du Diplôme d'Instituteur Stagiaire (DIS) et du Diplôme d'Instituteur Adjoint Stagiaire (DIAS) par les professeurs des 14 Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) de Côte d'Ivoire. Ce boycott a été largement suivi par les grévistes.
- Le mardi 05 juin, dans la mi-journée, environ 200 policiers ont manifesté, devant les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale au Plateau (Abidjan-centre), pour dénoncer "un abus de confiance" dont ils estiment avoir été l'objet, dans le cadre d'une opération immobilière, à travers laquelle des prélèvements sont effectués sur leurs soldes mensuelles depuis 2006.
- Depuis l'attaque des villages de Saho, Nigré, Sakré et Para dans la région de Taï à l'ouest du pays par des hommes armés, la situation humanitaire y est préoccupante. Environ 5.000 personnes ont fui leurs villages pour aller vers des zones plus sécurisées. Les écoles sont fermées.
- Des responsables de l'Education nationale, de la sous-préfecture de Zouan-Hounien dans le département de Danané (région du Tonkpi), ont révélé qu'en deux ans, quelques 3.000 élèves ont déserté les salles de classe pour le travail de l'or dans les villages périphériques de la mine d'Ity.
- Le mercredi 20 juin, au niveau de l'hôtel Ibis, à Marcory (Abidjan-est), plusieurs balayeurs, employés de la société SIZÉ, entreprise spécialisée dans le ramassage des ordures dans plusieurs quartiers du District d'Abidjan ont paralysé la circulation durant trois heures de temps pour exiger le paiement de sept (07) mois de salaires.

- Depuis la première semaine de mai une épidémie de choléra a été signalée dans la région du Sud Comoé. Au cours du mois de juin, des nouveaux cas de choléra ont été rapportés dans les districts sanitaires d'Adiaké et d'Aboisso. Les districts sanitaires de Yopougon (Abidjan, ouest) et d'abobo (Abidjan-nord) ont aussi été touchés.
- Faute d'extrait d'acte de naissance, 151 écoliers issus de différentes écoles de l'Inspection de l'Enseignement Primaire (IEP) d'Alépé (Région de la Mé), ne pourront pas prendre part à l'examen du Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) et au concours d'entrée en sixième du mardi 3 juillet. Pour rappel, 200 écoliers avaient subi le même sort en 2011.

3- Situation économique

Les prix des denrées alimentaires n'ont pas diminué sur les marchés en dépit des actions gouvernementales. Plusieurs produits de grande consommation continuent d'être vendus à des prix au-delà de ceux prévus par le gouvernement.

4- Situation politique

- Le Bureau politique du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) s'est réuni samedi 2 juin pour faire le bilan de la présidentielle d'octobre-novembre 2010, des législatives de décembre 2011 et février 2012, et pour évaluer le fonctionnement de l'Alliance des partis houphouétistes, regroupés au sein du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Dans le communiqué final sanctionnant la rencontre, le bureau politique du PDCI, a demandé la rectification du découpage électoral jugé « trop favorable aux régions du nord », acquises au Rassemblement des Républicains.
- L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et l'Union Européenne (UE) ont déclaré être inquiètes à cause du retour d'une nouvelle vague de dérives de langage et de propos virulents de certains acteurs politiques relevés dans les médias.

II- ACTIONS MENEES / MESURES PRISES

1- Au plan sécuritaire

Face aux nombreux cas d'exactions de diverses natures (vol, viol, braquages, attaques armées, etc.), les forces de sécurité ont réussi des actions dans la lutte contre l'insécurité.

Ainsi les forces de sécurité ont procédé à plusieurs arrestations :

- Le mardi 05 juin, à Danané (région du Tonkpi), arrestation d'environ 60 personnes soupçonnées d'être impliquées dans des projets de déstabilisation du pays.
- Du mardi 05 au samedi 09 juin sur l'autoroute du Nord (axe Abidjan-Yamoussoukro), les éléments de la brigade de sécurité de la Gendarmerie Nationale ont mis fin aux activités de 5 coupeurs de route (3 abattus et 2 arrêtés).
- Le mercredi 6 juin, arrestation au Togo de Lida Kouassi Moïse, ex-ministre de la Défense du régime de Laurent Gbagbo suivie de son extradition le même jour sur la Côte d'Ivoire. Il est accusé par les autorités ivoiriennes d'attenter à la sûreté de l'Etat.
- Le dimanche 10 juin, l'action conjuguée des forces de sécurité de Divo et de Tiassalé a permis d'interpeller trois (3) gangsters, tous éléments des FRCI qui venaient de cambrioler un dépôt de produits phytosanitaires et alimentaires à Divo. Un quatrième membre de ce gang également élément des FRCI, a été interpellé à Gagnoa.
- Le mercredi 14 juin, la police du 1er arrondissement de Yamoussoukro a mis aux arrêts 11 membres d'un gang, auteurs de plusieurs braquages (de magasins, de domiciles, d'hôtels, d'un convoi humanitaire) suivis de mort d'hommes dans les villes de Yamoussoukro, de Bouaflé, de Bouaké, d'Hiré et de Kocumbo. Les armes saisies : un calibre 12 à canon scié, une kalachnikov avec 60 munitions et 9 cartouches de calibre 12.
- Dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 juin, au quartier Millionnaire dans la commune de Yopougon (Abidjan-ouest), fusillade entre des forces de sécurité en patrouille et des bandits armés. Bilan : Deux (02) gangsters abattus.

- Le mardi 26 juin aux environs de 21 heures, fusillades entre des éléments du commissariat de police de Dabou (région des Ponts) et deux bandits armés. Bilan : un mort et un blessé du côté des gangsters. Ils étaient à leur quatrième attaque de domicile.
- Le jeudi 28 juin 2012, la police criminelle a mis aux arrêts dix (10) gangsters qui attaquaient les hôtels, les stations d'essence et des caves dans la commune de Yopougon et d'autres communes. Ce gang opérait avec des armes de guerre que leur fournissait un élément des FRCI.
- A la demande du gouvernement ivoirien, les autorités libériennes ont extradé, le samedi 23 juin, 41 Ivoiriens accusés d'être impliqués dans les violences post électorales de décembre 2010 à Avril 2011.
- La Commission Nationale de lutte contre les Armes Légères et de Petit Calibre (COMNAT-ALPC) a démarré, le lundi 18 juin, à Guiglo, une campagne de sensibilisation pour le dépôt des armes illicites dans la région du Moyen-Cavally. Le lundi 26 juin, Une délégation de la COMNAT-ALPC était à Gagnoa où 12 armes de guerre, 699 munitions, 03 grenades et 05 roquettes ont été collectées. L'étape de Gagnoa constitue la quatrième et dernière d'une caravane de la COMNAT-ALPC et de l'ONUCI qui les a conduite successivement à Danané, Guiglo et Bangolo. Au plan national, le bilan de l'opération de dépôt volontaire d'armes et de munitions, est de plus de 1.700 armes de guerre, plus de 300.000 munitions et plus de 5.000 grenades recueillies.

2- Au plan politique

Le mois de juin a été marqué par plusieurs événements entre autres :

- M. Ally Coulibaly, ancien ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, a été nommé, le lundi 04 juin, Ministre de l'Intégration Africaine, en remplacement de M. Adama Bictogo
- Dans un entretien sur la première chaîne de la télévision ivoirienne (RTI), le mardi 12 juin, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko a affirmé que le gouvernement a déjoué un complot, préparé par des partisans de l'ex-président Laurent Gbagbo, et qui visait à remplacer le gouvernement actuel par un Conseil militaire de transition. Le ministre de l'Intérieur a accusé des officiers pro-Gbagbo et des responsables politiques de l'ancien régime, en exil dans la sous région, d'être derrière ce complot.
- La première réunion des membres du Cadre Permanent de Dialogue (CPD) de Grand-Bassam, s'est tenu le jeudi 21 Juin, à la primature, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, regroupant des membres du gouvernement ivoirien et les partis d'oppositions signataires du communiqué final du conclave des 27 et 28 avril à Grand-Bassam, Le Front populaire ivoirien (FPI), non signataire des conclusions du CPD, n'était pas présent à cette rencontre. Une dizaine de leaders de l'opposition, proches de M. Gbagbo, ont pris part à cette réunion.

3- Au plan social

- Des actions ont été menées en faveur de la cohésion sociale au sein des communautés, notamment :
 - ✓ Plus de 35 millions de F.CFA ont été distribués, le mercredi 06 juin, à une quinzaine de propriétaires terriens de Kouakougnanou, localité située à 60 km de Bouaflé (Région de la Marahoué), en guise de dédommagement de la société Yaouré Mining à qui l'Etat a concédé plusieurs hectares de parcelles à explorer dans la recherche d'or.
- Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani, a effectué respectivement les jeudi 21 et 28 juin, une tournée de sensibilisation dans les régions de Gbèkè et du Hambol au centre, et dans le Bafing et le Denguélé au nord, dans le cadre du règlement des conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- Le ministre du Commerce, Dagobert Banzio et une délégation Thaïlandaise conduite par le Directeur Général du commerce extérieur, M. Manat Soiploy, ont signé, le jeudi 28 juin, un accord permettant aux importateurs ivoiriens de riz d'avoir le riz en Thaïlande à un prix préférentiel. Cette démarche entre dans le cadre des 11 mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la cherté de la vie.

III- RECOMMANDATIONS

- **Au gouvernement**

- La mise à la disposition des forces armées des moyens matériels et humains conséquents pour mener à bien leur mission sur le terrain,
- Le changement dans les brefs délais des uniformes des FRCI pour permettre de mieux les identifier,
- La poursuite du dialogue avec l'opposition en vue de renforcer la cohésion sociale,
- Une sensibilisation de proximité conséquente des populations rurales les invitant à la cohésion sociale,
- L'élaboration d'un mécanisme national de prévention des conflits et d'alerte précoce.
- La formation et l'éducation des Forces armées au respect des droits humains.

- **Aux Forces de sécurité**

- Des patrouilles à travers les villes et sur les routes,
- La surveillance rigoureuse des frontières, notamment celles avec le Liberia et le Mali,
- La promptitude dans leur intervention auprès des personnes en détresses,
- Une meilleure collaboration entre les différents corps,
- La protection des populations et le respect de leurs droits,

- **A la CDVR**

- Le démarrage effectif des opérations publiques du processus de réconciliation,

- **Au ComNat-ALPC / PNRRC**

- La mise en place effective et de façon régulière des organes de la commission nationale afin de la rendre plus dynamique,
- La poursuite des campagnes de sensibilisation pour le dépôt volontaire des armes,
- La mise en place d'un véritable programme de désarmement volontaire,
- L'accélération du programme de réinsertion de toutes les populations cibles.

- **A l'ONU et autres partenaires au développement**

- L'appui à l'Etat dans ses initiatives de sortie de crise et de renforcement de la cohésion sociale,
- L'implication des forces impartiales dans la sécurisation des frontières,
- Le soutien des initiatives de paix et de cohésion sociale des organisations de la société civile.
- Le renforcement de l'assistance humanitaire aux populations de l'ouest.

- **La presse nationale et internationale**

- Un professionnalisme au service de la reconstruction post crise et de la cohésion sociale,
- Le rejet de toute attitude pouvant mettre en mal le processus de reconstruction post crise et de réconciliation nationale,

- **A la société civile**

- La création d'un comité national de veille pour la prévention des conflits intercommunautaires et la préservation de la cohésion sociale,
- La formation d'une plate-forme des Organisations de la Société Civile pour la justice transitionnelle
- La sensibilisation et le renforcement des capacités des populations à la cohésion sociale,
- La dénonciation des violations faites aux femmes et aux enfants,
- La sensibilisation des populations pour le dépôt volontaire des ALPC,
- Le professionnalisme dans leur travail.

- **Aux populations**

- Le respect des différences, le pardon et un engagement sans faille pour la réconciliation nationale,

- La collaboration avec les forces de l'ordre pour une pacification rapide du pays,
- Leur implication dans la campagne pour le dépôt volontaire des ALPC,
- La surveillance des enfants mineurs par les parents.

Fait à Abidjan, le 03 Juillet 2012

Le Programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits (WARN)